

**FRANCE**

# Ces « fake news » qui alimentent la contestation

**Avec la contestation qui monte, rumeurs et fausses nouvelles autour du projet de loi Blanquer sont largement partagées sur les réseaux sociaux.**

**Le ministre de l'Éducation a lui-même parlé de « bobards ».**

Jean-Michel Blanquer a lui-même parlé de « bobards », pour regretter les « fake news » qui circulent sur les réseaux sociaux. Où l'on a vu fleurir par exemple les menaces de suppression de l'école maternelle. Le ministre de l'Éducation martèle au contraire vouloir la renforcer, avec l'instruction obligatoire dès 3 ans (contre 6 ans aujourd'hui).

● **« ÉTUDIANTS NON FORMÉS »**

« La classe est dispensée à vos enfants par des enseignants diplômés. Demain, elle pourra (l'être) par des étudiants non formés et non diplômés », lit-on encore sur les réseaux sociaux. La loi prévoit bien un nouveau dispositif de prérecrutement d'assistants d'éducation (les anciens pions) dès la deuxième année de licence (L2). Ils prépareront les concours d'enseignants. En L2, ils ne feront que de l'observation et de l'aide aux devoirs et, en L3, de

la co-intervention avec leur enseignant tuteur. Ils pourraient être seuls face à la classe en master 1 (M1), pour des remplacements « courts et prévisibles », à raison de deux demi-journées par semaine.

● **« DISPARITIONS DES DIRECTEURS D'ÉCOLE »**

La fédération de parents d'élèves FCPE parle, elle, de « la disparition des directeurs d'école » avec la création des établissements des savoirs fondamentaux. « Non, c'est tout le contraire », martèle le ministre de l'Éducation. Le directeur pourrait « devenir principal adjoint de l'établissement tout en restant directeur de son école, mais pourrait aussi rester directeur d'école sans être principal adjoint », indique-t-on au ministère. Et la création de ces établissements ne sera pas obligatoire, rappelle-t-on au ministère.

● **TEMPS DE TRAJET**

On lit aussi, sur les réseaux sociaux, que si trop d'enfants arrivent dans une école, « les nouveaux arrivants seront envoyés dans une école qui peut être à 20 minutes de chez eux ». Or, aucune modification des règles d'ouverture et de fermeture de classes – qui dépendent de la démographie – n'est envisagée.

— M.-C. C.